



Maladie et congés payés, problème

Par **stéphanie89**, le **08/07/2009** à **15:42**

Bonjour,

voilà je me pose une question je vais d'abord vous expliquer ma situation. je travaille dans ma boîte depuis deux ans, et je suis en arrêt maladie pour dépression depuis maintenant un an.

Du fait de ma maladie je n'ai pas pris mes congés payés que j'aurai du prendre au cours de l'année 2008. Je me suis renseignée pour que mon travail me les paye puisque je ne les ai pas pris et que j'ai travaillé pour les avoir, et leur réponse a été que j'avais perdu mes congés payés car je ne suis pas en longue maladie (car mon médecin m'arrête par quinzaine pour me suivre). or la dépression est reconnue comme une longue maladie.. ma question est donc mon travail est il dans son droit de ne pas me payer mes congés payés?

merci d'avance pour vos réponses